

TARIFS 2026 2027¹

1 adhésion obligatoire par personne adhérente 10€ (adhésion Fédération musicale du Tarn + assurance + contribution entretien et chauffage)				
COURS/ ACTIVITES	Durée hebdomadaire ou soumise à calendrier annuel	Prix annuel ENFANT ROQUECOURBE	Prix annuel ENFANT HORS ROQUECOURBE	Prix annuel ADULTES
ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE				
Formation musicale par la pratique collective (<u>obligatoire pour la première année d'apprentissage pour tous les instruments</u>)	1 heure Cours collectif	60€	60€	/
Instruments à vents (accordéon, flûte traversière, saxophone, clarinette, trompette, cor, trombone, euphonium, tuba) Batterie	1/2 heure individuel (Collectif possible pour les débutants)	309€	327€	486€
Piano	1/2 heure individuel	501€	501€	501€
Guitare	1/2 heure individuel	411€	429€	519€
Orchestre débutant à partir de la 2° année d'instrument (conseillé)	1h hebdomadaire	60€		
Eveil musical 1 et 2 (5, 6 ans) – minimum d'inscrits requis.	1heure Cours collectif	246€	252€	/
Culture musicale adultes/ ados Histoire de la musique, organologie, analyse, écriture (nombre et niveau minimum requis pour ouvrir le groupe)	1heure tous les 15 jours			60€
Pack découverte d'un instrument	4*30 minutes	100€		
PRATIQUES COLLECTIVES				
Orchestre Junior ²	1h hebdomadaire	60€		
Grand orchestre d'harmonie ²	1,5 heure	60€		
Ensemble de saxophones ²	1.5 heure tous les 15 jours	60€		
Atelier percussions adultes/ ados (nombre minimum requis pour ouvrir le groupe)	1 heure Pratique collective	/	/	120€
Atelier de pratiques musicales adaptées (pour enfants atteints de troubles autistiques) – ouverture du groupe à 4 élèves	1 heure Cours collectif	400€	400€	/
LOCATION instruments	Instruments à vents : 81€ pour l'année pour les élèves. Les instruments seront révisés tous les 2 ans par l'association. Batterie : 120€ pour l'année pour les élèves. 200€ à l'année pour les locations externes (Personne ne pratiquant pas d'activité à l'IMO)			

¹ Pour information, un tarif social existe. Pour cela, vous devez écrire au Conseil d'administration en expliquant votre cas et fournir toutes les pièces justificatives que vous jugez nécessaires. Des facilités de paiements sont aussi possibles.

² La 2^e activité de pratique collective est à 10€, les suivantes sont offertes.